

Conseil Municipal
5 juin 2026

ORDRE DU JOUR

Administration Générale et Ressources Humaines - Marchés Publics - Affaires Juridiques - Sécurité, Etat Civil et Elections

Rapporteur : Patrick COMTE

1. Elections sénatoriales - Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants
Le Conseil municipal procède au vote et élit 9 suppléants.
2. Motion portée par le SYDED - Réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Rapporteur : Agathe HENRIET

3. Remboursement de frais avancés par un agent
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
4. Modification du tableau des effectifs : créations et suppressions de postes
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
5. Orientations et crédits affectés à la formation des élus locaux
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
6. Révision exceptionnelle et expérimentale des tarifs des droits d'étalage sur le domaine public dans le cadre de la piétonisation de la Rue de la République
Le Conseil municipal adopte la délibération à la majorité, avec 4 abstentions.
7. DVEP - Passation de l'accord-cadre pour la fourniture et la livraison de sel de déneigement entre la ville de Pontarlier et la Communauté de Communes Grand Pontarlier
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
8. DIFE - Passation de l'accord-cadre relatif à la maintenance des ascenseurs de la Ville de Pontarlier, de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, de la commune de Doubs et de la commune de Dommartin
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
9. DIFE - Passation de l'accord-cadre relatif à la maintenance et à l'achat des extincteurs et RIA de la Ville de Pontarlier, de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, de la commune de Doubs et de la commune de Dommartin
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

10. Comité Social Territorial
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
11. Association du Chemin de Fer Touristique Pontarlier-Vallorbe - Désignation des représentants de la Commune
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
12. Idéha - Désignation d'un représentant permanent à l'Assemblée Générale des actionnaires et d'un représentant à l'Assemblée Spéciale des actionnaires publics
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
13. Office Municipal des Sports - Désignation des représentants de la Commune
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
14. Modification de la liste des logements de fonction
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Politique de la Ville - Vie des quartiers - Education à la citoyenneté - Programme de Réussite Educative - Jeunesse

Rapporteur : Anne-Laure VAUFREY

15. Subvention Appel à Projet Initiatives Jeunes – Urbanwave
Le Conseil municipal adopte la délibération à la majorité, avec 2 abstentions.
16. Convention de mise à disposition d'un support mural – Néolia
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Rapporteur : Fabien PARET

17. Subventions de fonctionnement Politique de la Ville 2026
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.
18. Signature d'une convention d'objectifs et de moyens - ADDSEA secteur AHL
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Vie scolaire et périscolaire - Restauration scolaire

Rapporteur : Delphine PERNIN

19. Modification du règlement intérieur du périscolaire
Le Conseil municipal adopte la délibération à la majorité, avec 4 abstentions.
20. Vie scolaire - Accueil périscolaire - Tarifs 2026/2027
Le Conseil municipal adopte la délibération à la majorité avec 1 abstention concernant la nouvelle tranche tarifaire.
21. Mise en place d'un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) au sein des écoles de la Ville de Pontarlier
Le Conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions

Rapporteur : Patrick COMTE

22. Compte-rendu des décisions prises - Application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le compte-rendu des décisions est approuvé

Pontarlier, le

17 JUIN 2026

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Patrick COMTE



Alice ERNOULT